Socles de compétences et étude du milieu

Brouillon d'une note de travail de février 1999

Le programme d'étude du milieu de 1988 utilisait le concept d'objectifs d'enseignement pour désigner ce qu'on appelle aujourd'hui compétences : « observer le milieu » pour « aboutir à une analyse » ; « se documenter » pour « formuler des questions pertinentes » ; « établir des relations » pour « effectuer une synthèse ». Début 1999, la première tâche de l'équipe chargée de la réécriture du programme a été de traduire ces énoncés pour les adapter aux « Socles de compétences ». Voici l'un des bouts d'essai. On y trouve déjà les quatre compétences qui formeront l'ossature du programme de 2000. Elles sont accompagnées d'un certain nombre de savoir-faire brièvement commentés.

Première étape : s'interroger

Les élèves sont immergés physiquement dans un milieu. Il peut s'agir du milieu de vie quotidien, ordinaire, banal. Il peut aussi s'agir d'un milieu sélectionné en fonction de son intérêt culturel, un milieu qui sort de l'ordinaire, qui se distingue par son exemplarité. Dans tous les cas, l'objectif est de faire acquérir aux élèves le réflexe d'approcher le milieu à travers une « problématique » d'enquête. Toute démarche de lecture du milieu débute donc par un temps de « questionnement » : quels sont les motifs qui nous guident, que cherchons-nous à mieux connaître et pourquoi, quelle est la pertinence de la recherche que nous voulons mener, vise-t-elle vraiment à comprendre les conditions de vie actuelles dans le milieu ? Sous l'angle pédagogique : quel est l'intérêt d'acquérir tel savoir (factuel ou procédural), de faire l'apprentissage de telle compétence, d'exercer tel savoir-faire ? Établir une problématique est indispensable pour orienter le travail, mais aussi pour lui donner de la consistance intellectuelle, pour dépasser la simple description des « composantes » du milieu.

Il ne suffit cependant pas de se poser des questions, il faut encore se poser de bonnes questions, distinguer les questions essentielles des questions accessoires, sélectionner les plus pertinentes, les articuler logiquement entre elles, déterminer celles qui serviront de fil conducteur à l'enquête.

Deuxième étape : rechercher des données

Pour trouver réponse aux questions posées, il existe deux démarches conjointes et complémentaires : approfondir l'observation directe (immédiate, sans intermédiaire) et indirecte (médiatisée) du milieu et prendre connaissance des recherches menées par les « experts » qui ont étudié ce milieu. Les résultats de ces recherches sont publiés dans des ouvrages de différents types, répondant à différents besoins et usages : ouvrages de vulgarisation et ouvrages savants. À cela s'ajoutent aujourd'hui les données accessibles sur l'Internet, qu'il faut donc apprendre à collecter et à traiter avec un minimum de recul critique. Pour tirer parti de ces ressources, il faut maîtriser quelques savoir-faire de base : consulter un catalogue, repérer les données utiles, les parcourir en évitant la compilation, noter correctement les références bi-

bliographiques, transcrire scrupuleusement les extraits qui feront l'objet plus tard d'une citation dans un exposé de synthèse, etc.

Dans le cas d'une « investigation rétrospective », il est indispensable de savoir qu'il existe plusieurs types de « traces du passé » (traces écrites et non écrites), que ces traces ne se traitent pas de la même manière, qu'elles ont une fiabilité théorique variable : les traces orales, par exemple, sont plus facilement sujettes à des déformations que les traces matérielles, les traces écrites à portée juridique sont plus sûres pour établir les faits, tandis que les traces narratives sont intéressantes pour cerner les mentalités, etc.

Troisième étape : traiter les données

Les données recueillies pour répondre aux questions posées doivent évidemment faire l'objet d'un traitement.

• Identifier

D'une identification approfondie des sources dépendent l'interprétation correcte des données qu'elles contiennent et le degré de confiance à leur accorder : qui est l'auteur de l'ouvrage consulté, qui est le témoin des faits, quand a-t-il vécu, où, dans quel milieu socio-économique, dans quel contexte culturel et idéologique ? Il faut aussi s'informer du type de public auquel s'adresse l'ouvrage ou le témoignage, des circonstances et des motifs de sa production. Il est important également de définir à quel genre il appartient, car on n'étudie pas de la même manière une gravure et une photographie, une caricature et une fresque, un décret et une coupure de presse, etc. L'absence d'analyse typologique entraîne souvent des erreurs d'interprétation.

• Interpréter

L'interprétation des sources implique une lecture ou une observation réfléchie et méticuleuse. Il faut d'abord établir le sens littéral. Il s'agit ensuite de déterminer le sens réel : qu'est-ce que l'auteur ou le témoin veut vraiment dire, qu'est-ce que l'artiste veut vraiment exprimer ? Car il y a souvent un sens second sous le sens apparent : quelle intention se cache derrière telle affirmation d'un texte, tel détail d'une image, tel changement de ton d'un interlocuteur ? Cela suppose un minimum de culture générale, qu'il faut donc acquérir : l'iconographie d'un portail roman ou d'une verrière gothique, par exemple, demeure lettre morte sans une connaissance suffisante de l'histoire sainte.

Une interprétation approfondie et pertinente se fait posément. On ne saisit pas la portée d'un texte à travers une lecture pressée. Une image ne dévoile sa richesse qu'à condition de l'observer durablement. Un témoin oral ne donne le meilleur de lui-même que lorsqu'on a pris le temps de le mettre en confiance. Un objet n'évoque rien tant qu'on y jette un regard superficiel.

• Prélever les données utiles

Exploiter intelligemment des sources, c'est non seulement répertorier les données qu'elles contiennent, mais aussi sélectionner celles qui répondent le mieux aux questions posées par la problématique de départ. C'est également savoir « lire entre les lignes », c'est-à-dire combler les imprécisions et les lacunes par le raisonnement. Avec prudence évidemment, car ne faut pas faire dire aux sources des choses qu'elles ne disent pas, y voir des choses qui ne s'y trouvent pas.

• Apprécier la fiabilité

Quelle confiance accorder aux sources et aux données qui s'y trouvent ? Cette interrogation ne s'applique pas seulement aux traces du passé. Elle vise aussi les avis d'experts, que l'on a tendance à utiliser sans trop se soucier de la compétence et de l'honnêteté intellectuelle des auteurs.

Le témoin a-t-il correctement consigné ses observations? N'a-t-il pas introduit des erreurs involontaires par infidélité de mémoire, par excès d'imagination, par paresse intellectuelle, etc. ? Était-il en situation de bien percevoir les faits qu'il relate ? Était-il doté d'un minimum de compétences dans le domaine dont il traite ? Ce n'est pas tout. Le témoin n'avait-il pas intérêt à travestir les faits, n'avait-il pas des buts inavoués ? Sa connaissance des faits était-elle directe ou reprise à d'autres ? Dans ses propos, qu'est-ce qui paraît certain, probable, possible, vraisemblable, invraisemblable, invérifiable, etc. ? Qu'est-ce qui est volontaire et involontaire ? Qu'est-ce qui est impartial, neutre, sans parti pris, qu'est-ce qui est subjectif, opinion personnelle, prise de position philosophique, morale, idéologique ?

• Confronter les données

La pertinence des renseignements fournis par les sources s'accroît lorsque ces renseignements sont confirmés par d'autres sources indépendantes des premières. Il est donc judicieux de faire appel à plusieurs sources pour trouver réponse aux questions posées, surtout s'il s'agit de questions essentielles ou épineuses. Ces sources doivent évidemment être indépendantes les unes des autres, ne pas se copier mutuellement.

La confrontation des sources met souvent en évidence des divergences de vues. Selon les cas, les auteurs se contredisent sur des points mineurs ou, au contraire, sont nettement en désaccord. À qui se rallier et pourquoi ? Quels sont les arguments qui militent en faveur des uns et des autres ?

Quatrième étape : communiquer les résultats obtenus

Le moment est venu de construire les réponses aux questions de départ, de les situer dans un contexte élargi et d'en communiquer la teneur.

Pour cela, il faut classer les données disponibles, les hiérarchiser, les combiner logiquement entre elles, déterminer les liens qui les unissent, les influences subies ou exercées, les causes et les effets.

Il faut ensuite fondre le tout dans un exposé oral, écrit, visuel, audiovisuel ou recourant aux ressources informatiques. Cet exposé doit être cohérent, fidèle, dense, nuancé, concis, exprimé dans une langue rigoureuse, usant du terme propre. Il doit expliquer les conditions de vie dans le milieu étudié, pas seulement les décrire. Cela suppose plusieurs savoir-faire complémentaires : transcrire fidèlement un texte ; reproduire soigneusement une image ; photographier expressivement un site, un édifice, un objet ; mettre par écrit un témoignage oral, découper une séquence vidéo, etc. Il faut aussi apprendre à faire des citations, à établir des notes de bas de page, à dresser une bibliographie sommaire, à rédiger correctement des références et des légendes, à réaliser des cartes, schémas, tableaux, graphiques, etc. qui facilitent la lecture des données.

Pareil exposé suppose la capacité à faire la distinction entre les renseignements qui proviennent des ouvrages d'information et celles qui découlent de l'observation et de l'analyse des témoignages, entre les données évidentes et celles obtenues par raisonnement, entre les données sûres et celles qui restent sujettes à discussion. Enfin, il faut situer les données dans un contexte élargi, dans une perspective panoramique qui leur donne sens. Cela nécessite la maîtrise de notions et de concepts clairement définis.

Quelques savoir-faire spécifiques à la démarche d'investigation rétrospective

Brouillon d'une note de travail de décembre 1999

Le texte reproduit ci-dessous a été rédigé en décembre 1999. Il reprend les énoncés du texte précédent en les conformant plus particulièrement aux besoins de l'approche temporelle du milieu et leur donne une forme plus didactique. Il constitue une sorte de condensé des règles de la critique historique appliquées à l'enseignement.

Compétence 1 : s'interroger (se poser des questions)

• Distinguer, dans une situation-problème, les aspects qui supposent la mise en œuvre d'une démarche d'enquête rétrospective.

L'étude d'un milieu quelconque débute par un temps de « questionnement ». L'élève doit apprendre à distinguer, parmi les questions qu'il se pose, celles dont les réponses se trouvent dans le présent et celles qui nécessitent une recherche dirigée vers le passé.

Compétence 2 : rechercher des données (rechercher de l'information)

• Faire la différence entre une information historienne et un document historique.

Pour trouver réponse aux questions qu'il se pose, l'élève dispose à la fois de livres d'histoire et de documents historiques. Cette évidence a une implication fondamentale : avant d'entreprendre toute enquête, l'élève doit être capable de faire la différence entre un « exposé d'historien » et un « témoignage historique », entre un « avis d'expert » et une « trace du passé ».

• Reconnaître les différents types d'information historienne et connaître leur fiabilité théorique.

L'élève doit savoir qu'il existe plusieurs types de livres d'histoire, adaptés à des usages différents. Il doit d'abord apprendre à utiliser des ouvrages de vulgarisation à vocation pédagogique ou non (manuels scolaires, encyclopédies pour la jeunesse, etc.), puis des ouvrages plus savants : encyclopédies, synthèses générales ou spécialisées, périodiques, monographies, outils de référence (dictionnaires, atlas, etc.), etc.

Corollairement, l'élève doit être capable de ne pas confondre un ouvrage scientifique, un ouvrage de vulgarisation et un ouvrage romancé, notamment en prêtant attention aux citations, aux notes de bas de page, aux références, etc.

• Reconnaître les différents types de témoignages historiques et connaître leur fiabilité théorique.

L'élève doit savoir qu'il existe plusieurs types de traces du passé. Il doit être capable de distinguer les traces écrites des traces non écrites, de repérer parmi les premières celles qui

sont dites « officielles » (lois, règlements, actes notariés, factures, etc.) et celles qui sont dites « non officielles » (correspondances privées, articles de presse, mémoires, chroniques, romans, etc.). Parmi les traces non écrites, il doit faire la part entre les traces matérielles (paysages, sites, monuments, édifices, objets, vestiges, etc.), les traces iconographiques (peintures, sculptures, gravures, dessins, cartes, plans, photographies, films, vidéocassettes, etc.), les traces orales (souvenirs, etc.).

L'élève doit également être informé de la fiabilité théorique de chacune de ces catégories de traces. Il doit savoir, par exemple, que les traces orales sont plus facilement sujettes à des déformations que les traces matérielles, que les traces écrites officielles sont plus sûres pour établir les faits et que les traces écrites non officielles sont intéressantes pour cerner les mentalités, etc.

L'élève doit encore pouvoir déterminer, par une observation attentive des caractéristiques externes (le support et la forme) d'un témoignage, s'il s'agit d'un original ou d'une copie. L'élève doit enfin pouvoir établir la typologie du témoignage, car son interprétation correcte est liée à une bonne appréciation du genre auquel il appartient : on n'étudie pas de la même manière une estampe et une photographie, une caricature et une fresque, un décret et un article de presse, etc.

• Distinguer un témoignage direct d'un témoignage indirect.

L'élève doit s'interroger sur le caractère direct ou indirect d'un témoignage : le témoin a-t-il eu connaissance personnellement des faits, a-t-il assisté à l'événement dont il parle ou, au contraire, rapporte-t-il les propos d'autrui ?

Compétence 3 : traiter les données (exploiter l'information et en vérifier la pertinence en fonction de la recherche entreprise)

• Identifier un témoignage historique et son auteur.

L'élève doit être capable de faire la fiche d'identité d'un témoin : qui, quand, où ? Il doit pouvoir cerner sa personnalité, son univers mental, le milieu socio-économique et culturel dans lequel il a vécu, car celui-ci a une incidence sur la façon de rapporter les faits. L'élève doit aussi prendre en considération le destinataire, s'interroger sur les circonstances et les motifs de la production du témoignage : pour qui, quoi, pourquoi ?

• Apprécier le caractère authentique ou non d'un document.

L'élève doit encore apprendre à s'interroger sur l'authenticité de la source qu'il consulte. S'agit-il réellement d'un témoignage historique? Ne s'agit-il pas plutôt d'un document « construit » par les historiens pour illustrer un exposé scientifique, c'est-à-dire une information présentée sous la forme d'un schéma, d'un graphique, d'un tableau, d'un plan, d'une carte, d'une restitution archéologique, etc.

• Établir, au-delà du sens apparent, le sens réel d'un témoignage.

L'élève doit être capable, par une observation attentive ou par une lecture réfléchie, d'établir la signification littérale d'un témoignage, mais également la signification réelle, de déterminer ce qu'un auteur a vraiment voulu dire, ce qu'un artiste a vraiment voulu exprimer, bref « lire entre les lignes ».

• Préciser le degré de confiance à accorder à un témoignage.

L'élève doit acquérir le réflexe de ne jamais accepter les données fournies par un témoignage (ou un avis d'expert) sans recul critique, sans soupeser sa fiabilité. Il doit donc apprendre le doute méthodique.

Pour déterminer la confiance à accorder à un témoignage historique, l'élève doit être capable de porter un jugement critique sur la « compétence » du témoin. Les faits sont-ils correctement consignés ? Des erreurs involontaires ont-elles pu s'introduire par infidélité de mémoire, par imagination, par paresse intellectuelle, etc. ? Quelle était la capacité du témoin à bien percevoir et à bien comprendre la réalité qu'il relate ? Était-il doté d'un minimum d'intelligence et de connaissance dans le domaine dont il traite ?

L'élève doit aussi pouvoir apprécier « l'exactitude » des propos tenus par le témoin, la valeur de ses notations, les déformations inconscientes éventuelles. La réalité a-t-elle été correctement consignée ? Le témoin n'a-t-il pas pu commettre des erreurs involontaires de consignation ? A-t-il pris note rapidement ou tardivement ? Était-il doté d'une mémoire satisfaisante ? Savait-il dominer ses émotions, ses préjugés ?

L'élève doit encore pouvoir jauger la « sincérité » du témoin, c'est-à-dire les risques de déformation volontaire. La réalité n'a-t-elle pas été délibérément déformée ? Le témoin n'a-t-il pas menti ? N'avait-il pas intérêt à travestir les faits ?

• Discerner la spécificité des données fournies par un témoignage.

L'élève doit être capable de discerner, dans les propos d'un témoin, ce qui est certain, probable, possible, vraisemblable, invraisemblable, invérifiable, etc. Il doit pouvoir mettre en évidence les données volontaires et les données involontaires, séparer les données objectives des données subjectives, les faits et les jugements sur les faits.

• Confronter entre eux des témoignages.

L'élève doit acquérir le réflexe de ne jamais se contenter d'une seule source pour trouver réponse aux questions qu'il se pose. Il doit apprendre à confronter plusieurs sources indépendantes les unes des autres.

L'élève doit être capable de tirer les conclusions critiques qui s'imposent face aux contradictions éventuelles nées de la confrontation de plusieurs témoignages (ou avis d'experts). Les témoins se contredisent-ils seulement sur des points mineurs? Sont-ils au contraire fondamentalement en désaccord? Dans ce cas, l'élève doit pouvoir évaluer le poids des arguments qui militent en faveur de chaque alternative, se rallier à celle qui est la mieux étayée et justifier son point de vue.

Compétence 4 : communiquer les résultats obtenus (structurer les résultats de la recherche, valider la démarche de recherche, communiquer)

• Construire une synthèse.

L'élève doit être capable de fondre les données provenant de la consultation des ouvrages d'information et/ou de l'exploitation des témoignages en un exposé cohérent, fidèle, nuancé, explicatif de la réalité passée et non pas simplement descriptif. Cela suppose la maîtrise de plusieurs savoir-faire.

L'élève doit pouvoir classer les données disponibles, les hiérarchiser, les combiner logiquement entre elles, déterminer les liens qui les unissent, les influences subies ou exercées, les relations de cause à effet.

L'élève doit être capable de transcrire correctement un témoignage écrit, de reproduire soigneusement un témoignage pictural, de photographier de façon expressive un témoignage matériel, de réaliser l'enregistrement d'un témoignage oral et le mettre par écrit.

L'élève doit pouvoir faire des citations, recourir à des notes de bas de page, établir une bibliographie, rédiger correctement des références, des légendes, etc.

L'élève doit encore être capable de réaliser de façon élémentaire des plans, des cartes, des schémas, des tableaux, des graphiques, etc. pour communiquer des données traitées.

Dans son exposé, l'élève doit être capable de faire la distinction entre les données qui proviennent de la lecture des ouvrages de synthèse et celles qui découlent de l'analyse des traces du passé, entre les données évidentes et celles obtenues par le raisonnement.

L'élève doit également faire la part, dans son exposé, entre ses opinions personnelles et les données fournies par les ouvrages d'information et les témoignages qu'il a consultés ou exploités. Il doit viser l'impartialité et refuser les jugements de valeur.

• Se représenter le temps de l'histoire.

À terme, l'élève doit être apte à penser le temps linéaire de l'histoire, à percevoir les simultanéités, les antériorités et les postériorités afin de mieux saisir les chevauchements, les enchaînements, les influences réciproques. Il doit pouvoir lire les données de façon synchronique (en les associant par époque pour apprécier leurs interactions) et de façon diachronique (en parcourant les époques pour découvrir l'évolution des faits). Cette lecture peut être régressive et remonter le temps. Elle peut être progressive et descendre le temps. Le but est de cerner les permanences et de repérer les changements, de noter les évolutions lentes et de détecter les accélérations, de renvoyer aux logiques initiales et de prendre en considération les effets du temps sur celles-ci. En fin de compte, l'élève doit être capable de cumuler la lecture synchronique et la lecture diachronique pour apprécier la complexité de l'évolution d'une réalité. Il doit pouvoir faire usage, pour cela, d'instruments normalisés de représentation du temps : frises et tableaux chronologiques.

• Maîtriser un vocabulaire spécifique.

L'élève doit enfin connaître le sens et faire usage de façon appropriée d'un certain nombre de notions et de concepts relevant du langage technique de l'histoire. En voici quelques-uns.

Authenticité: n. f. (du grec *authentikos* « qui contient un pouvoir absolu »). Quelque chose qui est véritablement de l'auteur auquel on l'attribue, dont l'autorité, la réalité, la vérité ne font pas de doute. Qualité de ce qui est incontestable, indiscutable, sûr, véritable. Authenticité d'une trace du passé: qualité d'un objet, d'une image, d'un texte, etc. qui provient réellement de l'époque, de l'endroit et du milieu dont il prétend provenir, dont la réalité ne peut pas être contestée, qui peut être cru, qui est conforme à la vérité.

Compétence : n. f. (du latin *competentia* « qui est capable de faire bon usage de ses sens »). Connaissance ou aptitude reconnue. Capacité à bien apprécier une chose en vertu d'une connaissance approfondie en la matière. **Compétence d'un témoin** : qualité d'une personne qui perçoit et comprend bien la réalité dont elle témoigne. Personne qui possède l'intelligence et les connaissances nécessaires pour traiter de la réalité dont elle témoigne.

Confrontation: n. f. (du latin *confrontatio* « mise face à face »). Action de mettre en présence des personnes ou des documents pour comparer leurs affirmations. Confrontation des témoignages: comparaison, mise en parallèle de deux ou plusieurs traces du passé en vue d'en dégager les ressemblances et les différences. La confrontation a pour objet de

rapprocher ou d'opposer les données contenues dans les documents afin d'en déterminer la réalité et la véracité.

Copie : n. f. (du latin *copia* « abondance, ressource, provision »). Reproduction d'un texte, d'une image, d'un objet par un procédé quelconque. Imitation plus ou moins fidèle. Synonymes : double, calque, duplicata, fac-similé, photocopie.

Enquête: n. f. (du latin *inquirere* « chercher à découvrir, rechercher avec soin »). Recherche méthodique permettant d'établir ou de vérifier la réalité d'un fait en réunissant, en analysant et en confrontant les témoignages relatifs à celui-ci.

Exactitude: n. f. (du latin *exactus* « poussé jusqu'au bout, approfondi »). Soin scrupuleux que l'on apporte à ce qu'on doit faire. Conformité avec la réalité. Précision, rigueur, fidélité. **Exactitude d'un témoin**: qualité d'une personne qui note, consigne, fixe ses observations avec précision, sans y apporter de transformations inconscientes, sans modifier involontairement la réalité. Personne qui possède une bonne mémoire de la réalité dont elle témoigne, qui sait dominer son imagination et rapporter les faits sans inventer.

Fiabilité: n. f. (du latin *fidere* « se fier, avoir confiance »). Caractère de ce qui inspire la confiance. **Fiabilité d'une trace du passé**: ce qui fait qu'une trace mérite d'être crue, qu'on peut lui faire confiance, qu'on peut croire dans la réalité dont elle témoigne parce qu'elle relate celle-ci avec exactitude, compétence et sincérité.

Histoire : n. f. (du grec *istoria* « recherche, enquête, connaissance »). Ensemble des connaissances relatives au passé de l'humanité. Discipline qui étudie le passé des sociétés humaines. Science et méthode qui permettent d'acquérir et de communiquer la connaissance du passé.

Historien, ienne: n. (du grec *istor* « celui qui cherche à savoir, qui explore, qui questionne ; celui qui rapporte ce qu'il sait, qui raconte »). Personne qui cherche à connaître et à faire connaître le passé, qui en recueille les traces pour les étudier. Auteur d'ouvrage d'histoire, de travaux de recherche dans le domaine de l'histoire.

Historien, ienne: adj. Se dit de quelque chose qui a trait au passé sans en provenir, qui concerne le passé sans en faire partie. Exemple: une information historienne (par opposition à document historique).

Historique : adj. Se dit de quelque chose ou de quelqu'un qui appartient au passé ou en provient. Exemple : un personnage historique, un document historique.

Identification: n. f. (du latin *idem* « le même, un seul et même »). Déterminer l'identité de quelqu'un ou de quelque chose en le distinguant des autres. Reconnaître quelqu'un ou quelque chose sans confusion possible en s'aidant des éléments qui l'individualisent. **Identification d'un témoignage**: ensemble des démarches par lesquelles on détermine de quand date une trace du passé, d'où elle provient, qui en est à l'origine (auteur et utilisateur), comment elle a évolué, qui en a assuré la conservation au fil du temps (conservation active ou passive, privée ou publique), etc.

Interprétation: n. f. (du latin *interpretatio* « explication, signification »). Action d'expliquer, de préciser le sens, de donner une signification claire à quelque chose d'obscur. Interprétation d'une trace du passé: démarche par laquelle on s'efforce de pénétrer le sens exact d'une trace du passé. Action d'expliquer, de donner une signification claire et précise à un objet, une image, un texte, un souvenir, etc. Cette interprétation est à la fois **apparente** (interprétation du sens littéral d'une trace, c'est-à-dire de ce qui apparaît à la première lecture, ce qui « saute aux yeux », ce qui est évident) et réelle (interprétation du sens exact d'une

trace, c'est-à-dire de ce qui n'apparaît pas immédiatement, ce qui se cache derrière les apparences, ce qui a un sens dérivé ou caché, ce qui « se lit entre les lignes »).

Méthode: n. f. (du grec *methodos* « poursuite, marche, plan de recherche »). Ensemble des démarches raisonnées que suit l'esprit pour aboutir à un but, pour découvrir et pour démontrer une vérité scientifique. **Méthode de l'historien**: ensemble des techniques de recherche mises en œuvre par l'historien pour connaître une réalité passée. L'historien définit un projet d'enquête et, pour trouver réponse aux questions qu'il se pose, collecte les traces du vécu des hommes et des femmes d'autrefois. Il les identifie, les traite de manière critique et communique le résultat de ses recherches sous diverses formes (livres, articles de revue, conférences, expositions, films, émissions de télévision, etc.).

Original: n. m. (du latin *originalis* « qui existe dès l'origine, originel, primitif »). Document qui émane directement de l'auteur, qui paraît ne dériver de rien d'antérieur, qui ne ressemble à rien d'autre, qui est unique, qui est l'origine et la source première des reproductions. Œuvre qui est exécutée par l'artiste lui-même. Caractéristique externe: qui concerne le support matériel du document, son apparence, sa forme, son état de conservation. Caractéristique interne: qui concerne le contenu du document.

Passé: n. m. (du latin *passus* « pas »). Partie du temps qui se situe avant le présent. Tout ce qui n'est pas actuel. Tout ce qui a eu lieu à un moment qui précède le moment présent. Le temps révolu.

Réalité: n. f. (du latin *res* « chose »). Caractère de ce qui est réel, de ce qui existe ou a existé réellement, par opposition à ce qui est fictif, qui n'existe que dans l'imagination. **Réalité passée**: fait, événement qui s'est réellement produit avant le moment présent.

Sincérité: n. f. (du latin *sinceritas* « pureté, état de ce qui est sans mélange, sain, irréprochable, loyal, intègre »). Qualité de quelqu'un qui est de bonne foi, qui est désireux de faire connaître la vérité, sans consentir à tromper. Franc. **Sincérité d'un témoin**: qualité d'une personne qui consigne ses observations sans y apporter de déformations volontaires, sans intention de mentir, de tromper. Personne qui fait preuve d'honnêteté à propos de la réalité dont elle témoigne.

Source: n. f. (du latin *surgere* « jaillir, naître, se lever »). Origine d'un renseignement, d'une information. Document original. Œuvre qui fournit à un écrivain ou un artiste une idée, un thème.

Témoignage : n. m. (du latin *testis* « témoin »). Ce qui sert de preuve, qui atteste de la réalité d'un fait. Déclaration de ce qu'on a vu, entendu, perçu, et qui sert à l'établissement de la véracité d'une réalité.

Témoin: n. m. (du latin *testis* « qui atteste, qui dépose en faveur de quelqu'un, qui avance des preuves »). Personne qui témoigne, qui certifie ou peut certifier de l'existence d'une réalité. Personne en présence de qui s'est produit un fait, un événement, et qui peut en attester la réalité. **Témoin direct**: personne qui a réellement et personnellement connu la réalité dont il atteste. **Témoin indirect**: personne qui a eu connaissance d'une réalité par un intermédiaire, qui n'a pas connu personnellement la réalité dont il atteste.

Trace: n. f. (du latin *tractus* « qui s'étire en longueur, qui dure, prolongement »). Empreinte laissée par une action quelconque. Ce qui subsiste d'une réalité passée. Ce à quoi on reconnaît que quelqu'un ou quelque chose a existé. Synonymes: sources, témoignages, vestiges, documents. **Trace écrite**: texte provenant du passé (loi, contrat, facture, correspondance, article de presse, etc.). **Trace iconographique**: image provenant du passé (dessin, gravure, peinture, photographie, film, etc.). **Trace matérielle**: objet provenant du passé

(monument, habitation, mobilier, outillage, etc.). **Trace orale** : souvenir d'une personne qui a connu et vécu une réalité passée.

Typologie : n. f. (du grec *tupos* « forme, modèle, contour, représentation générale » et logos « discours »). Science de la détermination des caractères, des propriétés, du genre auxquels appartient quelqu'un ou quelque chose.

Savoir-faire spécifiques à la démarche d'investigation rétrospective

Dans le texte qui suit, les savoir-faire spécifiques à l'approche temporelle du milieu sont ramenés à une série d'énoncés accompagnés d'indicateurs de niveau de maîtrise et de fréquence d'utilisation.

À travers la formation reçue, l'élève doit avoir pris l'habitude de...

EP dès l'école primaire

ESI à partir de l'école secondaire inférieure

ESS à l'école secondaire supérieure

*** toujours

** souvent

* occasionnellement

Procédure problématique (« se poser des questions »)

- Débuter toute enquête rétrospective par un « questionnement » [EP ***]
- Penser son questionnaire en fonction du présent [ESI ***]
- Articuler logiquement ses questions et sélectionner celles qui ont du sens [ESI ***]

Procédure heuristique (« chercher l'information et la documentation »)

- Faire la distinction entre un exposé d'historien et un témoignage du passé [EP ***]
- Repérer un ouvrage d'histoire de bonne qualité [ESI *]
- Reconnaître les différentes catégories d'ouvrages d'information [ESS ***]
- Consulter efficacement des ouvrages d'information vulgarisée [ESI **]
- Consulter efficacement des ouvrages d'information savante [ESS **]
- Lire et rédiger correctement une référence bibliographique, une légende, une note en bas de page [ESI **]
- Reconnaître les différents types de documents historiques [ESI ***]
- Se référer à la fiabilité théorique de chaque type de documents historiques [ESS ***]
- Prendre note des données utiles en vue d'un exposé de synthèse [ESI ***]

Procédure herméneutique (« traiter l'information et la documentation »)

Identifier

- Identifier l'auteur d'une information ou d'un document [EP ***]
- Déterminer, dans le cas d'un document, s'il s'agit d'un original ou d'une copie [ESI *]
- Cerner les circonstances de sa production [ESI *]
- Évaluer son authenticité [ESS **]

Interpréter

- Aborder une information ou un document sous toutes ses facettes [EP ***]
- Déterminer son sens littéral [EP ***]
- Établir son sens réel [ESI **]

Prélever les données

- Extraire les données utiles d'une information ou d'un document [EP ***]
- Combler les lacunes par le raisonnement [ESI *]

Apprécier la fiabilité

- Douter méthodiquement d'un auteur ou d'un témoin [ESI **]
- Apprécier l'exactitude d'une information ou d'un document [ESI **]
- Apprécier la compétence d'un auteur ou d'un témoin [ESI **]
- Apprécier la sincérité d'un auteur ou d'un témoin [ESI **]
- Distinguer un témoignage direct et un témoignage indirect [ESI **]
- Distinguer les données volontaires et les données involontaires [ESI **]
- Distinguer les données subjectives et les données objectives [ESS **]

Confronter des informations et/ou des documents

- Confronter plusieurs informations ou plusieurs documents [EP **]
- Gérer les contradictions entre des informations ou des documents [ESS **]

Procédure de synthèse (« communiquer, réaliser des projets »)

Exposer les résultats de la recherche

- Fondre en un tout cohérent des données extraites d'informations ou de documents [ESI **]
- Classer les données [EP ***]
- Déterminer les liens qui les unissent [ESI **]
- Construire un exposé oral, écrit, visuel, audiovisuel, en le dotant d'un appareil critique [ESI **]
- Étayer un exposé à l'aide de cartes, de schémas, de tableaux, de graphiques, de mémentos chronologiques, etc. [ESI *]
- Définir des concepts [ESS **]
- Manier le raisonnement par conjecture, par analogie, formuler des hypothèses explicatives, extrapoler [ESS *]
- Faire la part entre ses opinions personnelles et les données extraites des informations ou des documents, faire preuve d'impartialité [ESS **]

Situer les résultats dans leur contexte (« savoir penser le temps »)

- Lire et construire des représentations graphiques du temps de l'histoire [EP **]
- Localiser des moments et des durées [EP ***]
- Mettre en évidence les simultanéités, les antériorités et les postériorités [ESI **]
- Reconnaître les synchronismes et les diachronismes, et en faire une lecture cumulée [ESS *]
- Cerner les permanences et repérer les changements [ESI **]
- Noter les évolutions lentes et détecter les accélérations [ESI **]
- Apprécier les logiques initiales et les effets du temps sur celles-ci [ESS **]
- Maîtriser un vocabulaire temporel de base [EP ***]
- Maîtriser les concepts élémentaires du langage technique des historiens [ESI ***]